



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/2
9 novembre 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-troisième réunion
Montréal, 26 – 30 novembre 2007

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Avis concernant les décisions de la 52^e réunion du Comité exécutif

33. Le rapport de la 52^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/55) contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 52^e réunion et aux Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projet et aux retards dans la mise en œuvre et la présentation des tranches annuelles, ont été envoyées aux 49 pays visés à l'Article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 52^e réunion, a été transmis par courrier électronique à tous les participants à la réunion et aux Parties au Protocole de Montréal, et publié sur le site Web et l'Intranet du Fonds multilatéral. Un communiqué de presse émis peu après la réunion a été publié sur le site Web.

Décisions de la 52^e réunion du Comité exécutif exigeant la prise de certaines mesures par le Président

2. Faisant suite à la Décision 52/17 a)(ii), le Président du Comité exécutif a adressé une lettre au Gouvernement de Brunei Darussalam l'exhortant de ratifier l'Amendement de Londres, d'accélérer la signature des documents de projet avec les agences d'exécution concernées et d'accélérer la mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes (PGF). Le Président a également écrit au Gouvernement de Myanmar l'exhortant d'accélérer la signature des documents de projet avec les agences d'exécution concernées et d'accélérer la mise en œuvre du PGF (Décision 52/17(c)(ii)).

Décisions exigeant certaines mesures par le Secrétariat et/ou les agences d'exécution

3. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de transférer aux agences d'exécution les ressources pour couvrir toutes les demandes de financement approuvées à la 52^e réunion, et/ou de les créditer comme contributions bilatérales aux Parties non visées à l'Articles 5 concernées.

4. Faisant suite à la Décision 52/17(l), le Secrétariat a écrit au Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne pour l'informer de l'annulation éventuelle du projet de banque de halons si aucun progrès n'est signalé à la 53^e réunion concernant l'instauration d'un plan pour assurer la viabilité de la banque de halons, incluant la sélection de l'hôte des installations et un plan d'activités de ce dernier sur la viabilité des installations.

5. Le Secrétariat a examiné le rapport périodique d'une étude sur le traitement des substances indésirables appauvrissant la couche d'ozone (SAO) contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/51, à la lumière des délibérations de la 52^e réunion. Après approbation par le Président du Comité exécutif, le rapport périodique révisé a été transmis à la Dix-neuvième Réunion des Parties (Décision 52/43).

6. En réponse à la décision 52/46, le Secrétariat a procédé à la mise à jour du projet de rapport du Comité exécutif à la Dix-neuvième réunion des Parties (UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/54), à la lumière des décisions prises à la 52^e réunion. Après approbation par le Président et le Vice-président, le rapport a été transmis à la Dix-neuvième Réunion des Parties

7. En réponse à Décision 52/47, le Secrétariat a distribué entre les sessions, le projet d'accord pour le plan d'élimination accélérée de la production des CFC en Argentine, ainsi que les autres documents pertinents, aux membres du groupe de contact informel (Canada, Chine, États-unis d'Amérique, Guinée, Italie, Mexique, Suède et Uruguay), en vue d'obtenir leur approbation. Après l'approbation par le groupe de contact informel, le Secrétariat a distribué entre les sessions, le projet d'accord aux membres du Comité exécutif en vue d'obtenir leur approbation. L'accord n'ayant pas été approuvé, le projet est soumis de nouveau à la 53^e réunion.

Examen des tâches préparatoires à la 53^e réunion

8. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 53^e réunion

État des ressources et planification

Soldes et disponibilité des ressources

9. Le Secrétariat a préparé les informations sur les soldes et la disponibilité des ressources. Ces informations comprennent une analyse des soldes totaux engagés pour des projets achevés, qui sont encore détenus par les agences, les coûts d'appui associés aux fonds restants dans ces projets achevés, et un calcul du montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif pour les approbations de la 53^e réunion. Ces ressources sont constituées de montants en espèces et des billets à ordre enregistrés dans l'État des contributions, ainsi que du montant des fonds restitués à titre de soldes des projets achevés. Au moment de la publication du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/4, le Comité exécutif dispose de 102 370 313 \$US pour les approbations à la 53^e réunion.

Mise en œuvre des plans d'activités 2007

10. Le Secrétariat a examiné l'état de la mise en œuvre des plans d'activités 2007 à la lumière des soumissions présentées à la 53^e réunion et des approbations précédentes à la 51^e et à la 52^e réunions, et a cherché à voir dans quelle mesure ces approbations et ces propositions diffèrent en valeur de celles du plan d'activités. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/5/Rev.1 met l'accent sur les activités qui étaient requises pour la conformité, mais qui n'ont pas été soumises à la 53^e réunion. Le document comporte une évaluation des premiers engagements approuvés à ce jour ainsi que les autres engagements soumis à la 53^e réunion pour approbation. Il contient en outre une proposition qu'à l'avenir le document sur le retard dans les tranches annuelles soit inclus dans le document sur les plans d'activités.

État/Perspectives des pays visés à l'Article 5 à se conformer aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal

11. Le Secrétariat a préparé un document sur l'état de la conformité dans les pays visés à l'Article 5 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/6) qui a été présenté à la 39^e réunion du Comité d'application. Un document révisé (UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/6/Rev.1) a été préparé pour la 53^e réunion du Comité exécutif et contient des informations complémentaires sur 31 pays. Ce document contient également des propositions pour intégrer dans les futurs rapports, les

informations provenant du document sur les retards dans la mise en oeuvre des projets, y compris les évaluations de risque supplémentaires.

Modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile : 2008-2010

12. Conformément à la décision 50/5(d), le Secrétariat a préparé un modèle de plan d'élimination triennal à horizon mobile pour la période triennale 2008-2010 afin d'offrir l'orientation nécessaire à la préparation du plan d'activités du Fonds multilatéral pour 2008-2010 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/7). À la lumière des résultats du modèle, il faudrait approuver encore le financement de l'élimination de quelque 3 810 tonnes PAO de CFC, halons, bromure de méthyle, CTC et TCA afin de permettre à tous les pays visés à l'Article 5 d'atteindre les objectifs de conformité du Protocole de Montréal. Plus de 80% de ce volume est lié à l'élimination des CFC. Il convient également de noter qu'environ 57 890 tonnes PAO de consommation de SAO et 54 455 tonnes PAO de production de SAO devront être éliminées au cours de la période restante de 2007 et du la triennal 2008-2010. Le document comporte une analyse du niveau de financement qui a été approuvé en principe par le Comité exécutif pour les accords pluriannuels, et des autres engagements de financement. Le document souligne par ailleurs que les plans nationaux d'élimination pour deux pays à faible volume de consommation ainsi que les plans de gestion de l'élimination finale pour 31 pays à faible volume de consommation, n'ont pas encore été soumis pour examen et approbation par le Comité exécutif.

Surveillance et évaluation

13. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a préparé un rapport global d'achèvement des projets, en analysant les rapports d'achèvement de projet soumis par les agences bilatérales et d'exécution depuis la 50^e réunion (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/9 et Add.1). Il a également préparé une étude théorique élargie sur les projets relatifs au faible volume de bromure de méthyle (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/8), un projet de programme de travail pour Surveillance et Évaluation pour 2008 (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/10), et examiné le nouveau modèle de présentation des rapports sur les accords pluriannuels, incluant les plans de gestion de l'élimination finale (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/10), dans le cadre du suivi de la décision 51/13.

Rapport sur les accords pluriannuels, incluant les plans de gestion de l'élimination finale (suivi de la décision 51/13)

14. Faisant suite à la Décision 51/13, le modèle de tableau synoptique standardisé pour les accords pluriannuels (APA) a été développé et les informations provenant de la base des données du Secrétariat ont été transmises dans le système. Des agences d'exécution ont été en mesure d'entrer dans le système via le web et ont ajouté leurs données aux fins des soumissions à 53^e réunion, ce qui a permis au Secrétariat, dans certains cas, de produire automatiquement les fiches d'évaluation de projet pour un certain nombre de propositions de projet. Une étude du nouveau modèle est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/11 et le système sera bientôt disponible à travers l'intranet du Fonds multilatéral.

Coûts unitaires de base de l'année 2008 pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale

15. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/21 qui comporte une étude des données du budget unitaire de base et des autres coûts administratifs pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale, pour la période triennale 2006-2008, ainsi qu'un rapport de situation sur les coûts administratifs requis pour la période 2009-2011. Le document comporte également une mise à jour de la situation du contrat pour l'étude des coûts administratifs. Les offres pour l'étude sont examinées actuellement par le Service des Marchés du Bureau des Nations unies à Nairobi.

Examen des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

16. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques soumis par les agences d'exécution au nom du Gouvernement de la Chine, de la Colombie et du Mexique (deux projets), à la lumière des propositions de projet initiales, des données sur les SAO communiquées par les gouvernements respectifs en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal, et des décisions pertinentes prises par le Comité exécutif et la Réunion des Parties. Les observations du Secrétariat sont présentées dans le document le UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/14.

17. Le Secrétariat a reçu pour examen à la 53^e réunion, des accords pluriannuels, des projets et des activités totalisant 107 492 096 \$ US. Ce montant inclut la valeur totale des nouveaux accords pluriannuels proposés pour approbation en principe. Ce total couvre également 267 demandes de financement qui incluent des tranches annuelles spécifiques et d'autres projets/activités pour un total de 103 119 006 \$ US (incluant les coûts d'appui d'agence, le cas échéant). À l'issue de l'examen par le Secrétariat, le nombre de projets et de programmes à transmettre au Comité exécutif pour examen est de 34, soit 50,2% du nombre total de demandes de financement qui ont été reçues, ce qui représente un montant de 81 296 238 ou 78,8% de la valeur totale des demandes.

18. Le Secrétariat a préparé un récapitulatif des questions soulevées pendant l'examen des projets (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/15) incluant une section sur les soumissions qui présente les propositions d'amendements aux projets en cours d'exécution.

Coûts différentiels des activités d'élimination de la consommation et de la production des HCFC

19. En réponse à la Décision 52/4, le Secrétariat a effectué une analyse préliminaire pour identifier et définir les questions susceptibles d'influencer les coûts différentiels d'élimination et de production des HCFC. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/60 présente une analyse incluant une discussion sur des questions de politique à être examinées ainsi que d'autres mesures à prendre, par le Comité exécutif. L'analyse comporte aussi une proposition à l'attention d'un groupe d'experts spécialisés dans le domaine des mousses, de réfrigération et dans d'autres domaines connexes, appelant à un l'examen des moyens pour développer un nouveau seuil peu onéreux à partir des anciens, pour le financement de l'élimination des HCFC.

Lenteur du taux d'achèvement et options pour résoudre ce problème

20. En réponse à la décision 52/8(c), le Secrétariat du Fonds a préparé un document sur les inquiétudes soulevées par la lenteur du taux d'achèvement, et a présenté des options pour résoudre ce problème (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/62).

Modalités de financement possibles pour le soutien au renforcement des institutions après 2010.

21. Faisant suite aux décisions 47/49 et 49/32, le Secrétariat a préparé un document de discussion examinant les modalités de financement possibles et les niveaux de soutien pour le renforcement des institutions après 2010. Le Secrétariat a en outre présenté les conclusions d'une analyse sur les possibilités de coordonner le processus de renouvellement du renforcement des institutions.

Mesures à prendre par le Comité exécutif

22. En réponse à la décision 50/41 et à la lumière de la décision XIX/11 de la Dix-neuvième Réunion des Parties qui a accordé au Comité exécutif « la souplesse nécessaire pour tenir deux ou trois réunions par an, s'il en décide ainsi », le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/63 qui contient une mise à jour des questions relatives au nombre de réunions tenues annuellement par le Comité exécutif. Le document examine les implications de la décision XIX/6 sur la charge de travail du Comité exécutif, en particulier au cours des deux prochaines années, et propose des options pour examen par le Comité exécutif.

Comptes du Fonds multilatéral

23. Le Secrétariat a examiné le document sur les comptes finaux de 2006 préparé par le Trésorier, ainsi que les comptes 2006 du budget du Secrétariat (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/64).

Documents et documents d'orientation préparés par le Secrétariat du Fonds

24. Parmi tous les documents présentés aux fins d'examen à la 53^e réunion, les documents ci-dessous ont été préparés par le Secrétariat du Fonds :

- Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté;
- Activités du Secrétariat;
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
- Plans d'activités de 2007;
- État/perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal;
- Modèle du plan d'élimination triennal à horizon mobile : 2008-2010 (suivi de la décision 50/5(d));
- Rapport de l'évaluation finale sur les cas de non-conformité (suivi de la décision 46/6);

- Étude théorique élargie sur les projets de faible volume de consommation du bromure de méthyle;
- Rapport global d'achèvement des projets de l'année 2007;
- Projet de programme de travail de Surveillance et Évaluation pour l'année 2008;
- Examen du nouveau modèle de présentation de rapport sur les accords pluriannuels, y compris les plans de gestion de l'élimination finale (suivi de la décision 51/13);
- Retards dans la mise en œuvre des projets;
- Retards dans la soumission des tranches annuelles;
- Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports;
- Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- Coopération bilatérale;
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail du PNUD, du PNUE et de l'ONUDI pour l'année 2007 (3 documents);
- Observations sur le budget du programme de travail du Programme d'aide à la conformité (PAC) et sur le programme de travail du PNUE pour l'année 2008;
- Coûts unitaires de base de l'année 2007 pour le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale;
- Fiches d'évaluation des projets, observations et recommandations sur les projets et les activités présentés à la 53^e réunion pour 79 pays visés à l'article 5;
- Observations sur les programmes de pays de Monténégro et d'Arabie saoudite;
- Choix possibles pour l'évaluation et la définition des coûts différentiels des activités d'élimination de la production et de la consommation admissibles (suivi de la décision 52/4);
- Document sur les inquiétudes soulevées par la lenteur du taux d'achèvement, et options pour résoudre ce problème;
- Rapport sur le fonctionnement du Comité exécutif;
- Budgets des années 2007 et 2008 révisés du Secrétariat du Fonds et budget proposé pour 2009.

Coopération avec les autres Accords multilatéraux sur l'environnement et les autres organisations

25. Le 14 septembre, l'Adjoint au Chef du Secrétariat a participé par téléconférence à une réunion de consultation sur le Plan stratégique à moyen terme 2010-2013 du PNUE. Ces discussions faisaient partie d'une « feuille de route » pour un processus consultatif approuvé par le Comité des Représentants Permanents (CRP) du PNUE qui prévoit une consultation avec les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME), la société civile et le secteur privé.

26. Le Secrétariat a reçu une demande en date du 16 octobre 2007 provenant de l'Administrateur chargé du Secrétariat de la Convention de Rotterdam, en réponse à la décision RC-3/7 de la Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam. Le Secrétariat du Fonds a demandé de fournir toutes les informations ou expériences susceptibles d'aider le Secrétariat de la Convention de Rotterdam à répondre à la décision et à préparer une étude sur les avantages et

les inconvénients à utiliser l'euro, le franc suisse ou le dollar des États-Unis comme devises pour les comptes et le budget de la Convention de Rotterdam.

27. Le Chef du Secrétariat a reçu du Secrétaire exécutif de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) une invitation à la Treizième conférence qui se tiendra à Bali, Indonésie du 3 au 14 décembre 2007. En outre, le 22 Octobre, le Gouvernement de l'Indonésie a envoyé une invitation au Secrétariat du Fonds multilatéral, aux agences d'exécution et au Secrétariat de l'ozone leur demandant de contribuer, sous forme de publications et de matériels d'information, à une exposition qui se tiendra en marge de la conférence. Le Gouvernement de l'Indonésie prévoit un évènement au cours de la conférence pour sensibiliser le public sur le lien entre l'ozone et le climat.

Vingtième anniversaire du Protocole de Montréal et réunions connexes

28. Le personnel du Secrétariat du Fonds a participé au Vingtième anniversaire du Protocole de Montréal, à la Dix-neuvième Réunion des Parties et aux réunions connexes organisées à Montréal en septembre 2007. Le Chef du Secrétariat et trois administrateurs de programme ont pris part à la Trente-neuvième réunion du Comité d'application qui s'est déroulée du 12 au 14 septembre, et y ont présenté des informations provenant du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/53/6 sur l'état/perspectives des pays visés à l'Article 5 à se conformer aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal. Le Secrétariat du Fonds a pu assister à la réunion du Comité d'application et a fourni des informations à jour sur les pays visés par les décisions sur la conformité, et donné un éclairage sur les projets approuvés par le Comité exécutif.

29. Le personnel du Secrétariat a pris part au séminaire du Vingtième anniversaire le 16 septembre où le Chef du Secrétariat a joué le rôle de modérateur pour l'une des sessions du groupe (Mécanismes financiers : transfert de technologie, renforcement des capacités et leçons apprises). Du 17 au 21 septembre, le Chef du Secrétariat et les cadres ont participé à la Dix-neuvième Réunion des Parties et à un certain nombre de groupes de contact en qualité de personnes-ressources, notamment : le groupe de contact sur les termes de référence de l'étude sur la reconstitution des ressources du Fonds multilatéral, et le groupe de contact sur les HCFC.

30. Le Secrétariat du Fonds a reçu une « Distinction exceptionnelle du Protocole de Montréal » pour le dévouement de l'ensemble de son personnel. En outre, l'adjoint au Chef du Secrétariat, M. Sheng Shuo Lang, et cinq membres du personnel du Secrétariat retraités à savoir : Dr. Omar El Arini, M. Richard Abrokwa-Ampadu, M. Tony Hetherington, M. Valery Smirnov et M. Mani Subramanian, ont également reçu individuellement, un « Prix du Protocole de Montréal pour leurs bons services ». Le Chef du Secrétariat, l'Honorable Dr Omar El Arini, a également reçu du Protocole de Montréal le « Visionary Award » pour son immense contribution à la mise en place de la structure du Fonds multilatéral. Le Secrétariat du Fonds a reçu un témoignage de reconnaissance du Gouvernement du Canada, présenté par l'Honorable John Blair du Secrétariat du Ministère de l'environnement pour les efforts et pour les réalisations du Secrétariat. Le Secrétariat du Fonds a aussi reçu un présent du Gouvernement de Chine en guise de reconnaissance pour sa contribution à l'élimination des SAO.

31. Les quatre agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds ont organisé conjointement un kiosque d'information à l'Exhibition de Science et Technologie tenue en même temps que la Dix-neuvième Réunion des Parties. Le Secrétariat du Fonds a présenté sa vidéo intitulée « Une Culture de succès », et distribué une brochure sur l'organisme ainsi qu'une fiche d'information sur Surveillance et Évaluation (voir paragraphe 50).

32. Le Secrétariat du Fonds a également fourni un soutien logistique et administratif au Secrétariat de l'ozone lors de la préparation de la Dix-neuvième Réunion des Parties et des réunions connexes.

Visite du Directeur exécutif du PNUE

33. Au cours de sa mission à Montréal pour participer au séminaire du 20^e anniversaire et à la Dix-neuvième Réunion des Parties, Directeur exécutif du PNUE a effectué une brève visite au bureau du Secrétariat du Fonds le 17 septembre. Il a rencontré le Chef du Secrétariat et tenu une discussion informelle avec le personnel de Secrétariat

Réunion du Groupe consultatif du PAC et Réunion des coordinateurs des réseaux régionaux

34. Le Secrétariat du Fonds a accueilli une réunion du Groupe consultatif du PAC (22 septembre) et une réunion des Coordinateurs des réseaux régionaux (23 septembre) dans ses bureaux de Montréal. Le Chef du Secrétariat et un certain nombre d'administrateurs de programme ont pris part à la réunion du Groupe consultatif du CAP. Le Secrétariat a fourni le soutien logistique pour ces rencontres de deux jours.

Participation à des réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Genève, Suisse (août 2007)

35. Le Chef du Secrétariat a participé les 6 et 7 août 2007, à une réunion pour examiner le rapport de l'« Équipe spéciale sur les services d'appui administratifs aux accords multilatéraux sur l'environnement » et les changements majeurs touchant la direction du système des Nations unies et l'environnement. La réunion était présidée par le Directeur exécutif du PNUE, M. Achim Steiner et portait essentiellement sur les efforts mis en œuvre pour renforcer et améliorer l'appui administratif aux AME ainsi que les liens programmatiques entre le PNUE et les Conventions

Washington D.C, États-unis, Conseil du Fonds pour l'environnement mondial, du 14 au 15 novembre 2007

36. Le Chef du Secrétariat participera au Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) les 14 et 15 novembre, conformément à l'accord sur les domaines de coopération entre le Fonds multilatéral et les Secrétariats du FEM.

Missions liées à la surveillance et à l'évaluation du programme de travail pour l'année 2007

37. L'Administrateur principal, surveillance et évaluation s'est rendu dans quatre pays à faible volume de consommation pour l'évaluation de la gestion et la surveillance des plans nationaux d'élimination (PNE). Il s'agit des pays suivants :

Le Caire, Égypte (du 27 août au 1er septembre 2007 et Jamahiriya arabe libyenne (du 1^{er} au 6 septembre 2007).

38. Accompagné de deux consultants et d'un administrateur de programme en chef, en qualité de personne-ressource, l'Administrateur principal, surveillance et évaluation s'est rendu en Égypte (du 27 août au 1^{er} septembre 2007) pour préparer une étude de cas du pays en vue de l'évaluation de la gestion, de la surveillance et de la vérification du plan national d'élimination. Des discussions ont eu lieu avec les représentants de l'Unité nationale de l'ozone, l'Unité de gestion des projets et plusieurs parties prenantes sur la gestion des PNE, sur les résultats obtenus et les leçons apprises, le système de surveillance en place, la qualité et l'exhaustivité du rapport de vérification. La mise en œuvre du projet sur l'élimination du bromure de méthyle a également été examinée.

39 L'Administrateur principal, surveillance et évaluation et un consultant ont par la suite visité la Jamahiriya arabe libyenne (du 1^{er} au 6 septembre 2007) pour discuter de la gestion du PNE avec l'administrateur de l'Unité nationale de l'ozone et certaines parties prenantes. Un membre du personnel de l'ONUDI participait à cette rencontre en qualité de personne-ressource.

Buenos Aires, Argentine et Sao Paulo, Brésil (du 2 au 11 novembre 2007)

40. Du 2 au 10 novembre, l'Administrateur principal, surveillance et évaluation a effectué une autre mission avec des consultants au Brésil (du 3 au 8 novembre) et en Argentine (du 8 au 10 novembre) pour encore une fois, préparer une étude de cas de pays en vue de l'évaluation de la gestion, de la surveillance et de la vérification des PNE.

Autres missions

Panama City, Panama (31 juillet – 5 août 2007)

41. Un administrateur principal de programme a participé à la première réunion de la Réunion Conjointe des trois Réseaux d'OzoneAction pour l'Amérique latine et Caraïbes organisée du 30 juillet au 4 août, où il a fait une présentation sur les récentes décisions du Comité exécutif qui ont un impact direct sur l'exécution des plans nationaux et sectoriels d'élimination dans l'ensemble du pays. Il a également tenu des discussions avec le PNUD et le PNUE au sujet de la soumission des plans d'élimination et des PGEF à la 53^e réunion. Il y a eu des échanges sur des questions pertinentes ainsi que des discussions bilatérales avec les représentants d'un certain nombre de pays d'Amérique latine et Caraïbes sur l'exécution des PGF et des PGEF, la préparation d'un projet d'élimination dans le secteur des inhalateurs à doseur, les projets du bromure de méthyle et les questions de conformité.

New York, États-Unis (7 et 8 septembre 2007)

42. L'Adjoint au Chef du Secrétariat a participé à l'atelier des ONG intitulé « Leçons que la campagne sur le changement climatique peut tirer du Protocole de Montréal sur les substances appauvrissant la couche d'ozone » parrainé par le PNUE, où il a fait une présentation sur le Fonds multilatéral et a répondu aux questions des participants sur le fonctionnement du mécanisme financier.

Bali, Indonésie (du 12 au 14 novembre 2007)

43. Un administrateur de programme participera à la Réunion conjointe des administrateurs des SAO des réseaux Asie du sud-est et Pacifique, et Asie du Sud, qui se tiendra du 12 au 14 novembre à Bali

Dotation en personnel du Secrétariat

44. Faisant suite à la Décision 51/39, le Secrétariat a terminé le processus de sélection pour le poste d'Administrateur principal de niveau P5 pour lequel Mme Bouthena Bendahmane a été retenue à compter du 1^{er} novembre 2007. Ce titre correspond au poste de Trésorier de niveau P5 et répond à la demande du Comité exécutif en vertu de l'accord avec le PNUE pour la fourniture des services de Trésorier, et à la Décision 51/39(c).

45. Après deux années au Secrétariat de l'ozone à Nairobi où elle occupait le poste d'administrateur adjoint, Communication, Madame Martha Leyva est revenue en octobre 2007 et occupe le poste d'Adjointe administrative du Chef du Secrétariat.

46. A la demande du Secrétariat, le Directeur exécutif du PNUE a approuvé deux postes pour faciliter le traitement des questions administratives, financés à partir des coûts d'appui aux programmes payés au PNUE. Il s'agit du poste d'Administrateur adjoint, Ressources humaines du niveau P-2 et d'un poste de soutien administratif du niveau G6, à compter de 2007. Le processus de recrutement à ces deux postes suit son cours.

Formation du personnel

47. Le Secrétariat a poursuivi son programme de formation linguistique. Le 19 novembre, un cours sur le renforcement d'équipe sera organisé pour le personnel du Secrétariat. Le cours sera animé par un consultant qui a organisé des ateliers dans plusieurs autres organismes des Nations unies. L'administrateur adjoint, réseau de l'information, a participé à un atelier de formation à Genève sur la protection des données et la gestion des courriers électroniques non désirés, alors que l'assistant administratif, services financiers, a participé à la formation sur la mise en œuvre du système intégré de gestion de l'information, à Nairobi.

Préparation des réunions du Comité exécutif

48. Des dispositions logistiques ont été prises pour la tenue de la 53^e réunion du Comité exécutif, au siège de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) du 26 au 30 novembre 2007. Les lettres d'invitation et les documents de conférence ont été envoyés aux

membres du Comité exécutif, au Président du Bureau de la Dix-neuvième Réunion des Parties, au Président et Vice-président du Comité d'application, au Directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux ONG.

Activités d'information

49. Le rapport de la 52^e réunion du Comité exécutif en langues arabe, anglaise, française et espagnole, ainsi qu'un résumé préparé après la réunion et un communiqué de presse, ont été publiés sur le site web public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org). Un site de la 53^e réunion a été créé sur l'intranet où sont disponibles les documents et les informations logistiques sur la 53^e réunion. Les documents destinés à la distribution générale sont disponibles sur le site public.

50. Le Secrétariat a entrepris un certain nombre d'activités d'information pour le 20^e anniversaire du Protocole de Montréal (voir paragraphe 31). La brochure intitulée « Créer un vrai changement pour l'environnement » a été adaptée, traduite en français et imprimée de nouveau avec l'aide du Gouvernement du Canada. Une vidéo interactive intitulée « Une culture de succès » a été produite avec le soutien de Montréal international. Le CD présente un bref aperçu en plus de 90 minutes d'explications sur le Fonds multilatéral, ses réalisations et les leçons apprises, ainsi que certains défis et possibilités à venir. En outre, une fiche d'information nommée « Surveillance, Évaluation et Apprentissage institutionnel : leçons apprises du Fonds multilatéral » a été publiée.

51. Le 24 octobre, un représentant du Secrétariat a participé à la réception offerte à l'occasion de la Journée des Nations Unies et parrainée par le représentant de l'Australie lors du Conseil de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI). Un certain nombre d'organisations internationales basées à Montréal, dont le Secrétariat du Fonds, avaient monté des kiosques d'information lors de cet événement.

52. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices d'exploitation suivants pour la 53^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés à la date de juillet 2007.
- Fiches sommaires des programmes de pays à la date de juillet 2007.
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères à la date de juillet 2007.

—